



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Déclaration de franchissement

de seuils de participation FS/EM/17/2016

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société SG Financial Services Holding (SGFSH) a déclaré le 3 août 2016, le franchissement indirect à la hausse du seuil de participation de 33,33% dans le capital de la société Eqdom.

Ce franchissement résulte de l'acquisition, le 27 juillet 2016 par SGFSH de 25,4% du capital et des droits de vote de la société SG Consumer Finance, (SGCF) portant ainsi sa participation dans cette dernière de 74,6% à 100%.

Etant précisé que SGCF détient directement 34,95% du capital et des droits de vote de la société Eqdom.

Suite à cette opération, réalisée dans le cadre d'une simplification de l'organigramme du groupe Société Générale, la société SG Financial Services Holding détient indirectement, à travers sa filiale (SGCF), 34,95% du capital de la société Eqdom.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 26

E-mail: information_financiere@ammc.ma